

République Française
Liberté, Égalité, Fraternité
Département de l'Aisne
Arrondissement de Vervins
Canton de Vervins
Commune de NOIRCOURT

N° 02 556 26 21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : **28/05/2026**
Date de publication : **28/05/2026**
Nombre de Conseillers :
En exercice : 07
présents : 07
votants : 07

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 05 juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Thérèse MONARQUE.

Présents : MONARQUE Thérèse - JOHO Guy - ROUSSEAU Martine - PRILLIEUX Frédéric - LE ROUX Cédric - FANOIJ Annemieke - LENOIR Sébastien -

formant la totalité des membres en exercice.

Monsieur Guy JOHO est élu secrétaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'AMIENS, dans un délai de deux mois à compter de son exécution ou sur la plateforme dématérialisée Télérecours Citoyens (www.telerecours.fr)

**OBJET : AVIS SUR LE PARC EOLIEN DIT « DE LA COTE DE L'ORME »
REGROUPANT DEUX AEROGENERATEURS ET UN POSTE
DE LIVRAISON SITUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE
FRAILLICOURT PRESENTEE PAR LA SOCIETE FERME EOLIENNE
DE LA COTE DE L'ORME –
233 RUE DU FAUBOURG SAINT MARTIN 75010 PARIS**

Celui-ci comporte 02 aérogénérateurs.

L'enquête publique est en cours et l'avis de la Commune est demandé.

Les Membres du Conseil Municipal s'étonnent que l'on puisse aujourd'hui présenter un projet éolien qui contribue encore à la densification.

Ce projet occupe un espace de respiration encore vierge qui encercle encore plus la Commune.

République Française
Liberté, Égalité, Fraternité
Département de l'Aisne
Arrondissement de Vervins
Canton de Vervins
Commune de NOIRCOURT

N° 02 556 26 21

Après en avoir délibéré, Mesdames Thérèse MONARQUE, Martine ROUSSEAU et Annemieke FAONIJ et Messieurs Guy JOHO et Cédric LE ROUX votent contre le projet, messieurs Sébastien LENOIR et Frédéric PRILLIEUX s'abstiennent.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois, an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire,
Thérèse MONARQUE



Le secrétaire de séance
Guy JOHO

